Factsheet

Gardanto Dynamic

30/09/2026

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Gardanto Dynamic
Date de création	16/01/2025
ISIN	BE6357051596
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	29,22
Type de profil	Dynamique
Frais de gestion	1,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	ShelteR UCITS Gardanto Dyn IA EUR Acc
Date de création	14/11/2024
ISIN	LU2880680975
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Shelter Investment Management
SFDR	ART. 8
Volatilité	-
TER sous-jacent	1,25%

Classe de risque

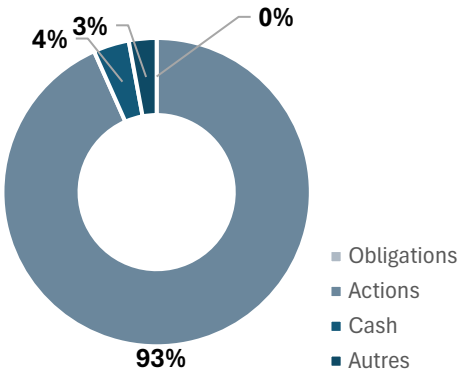
1 2 3 **4** 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

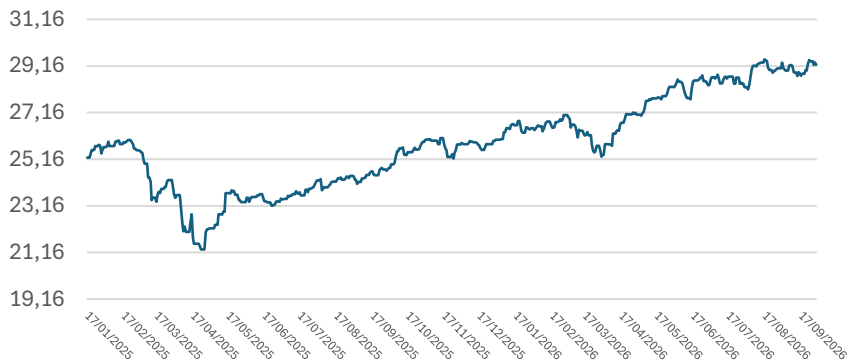
Morningstar durabilité

Morningstar overall rating

Composition



Cours



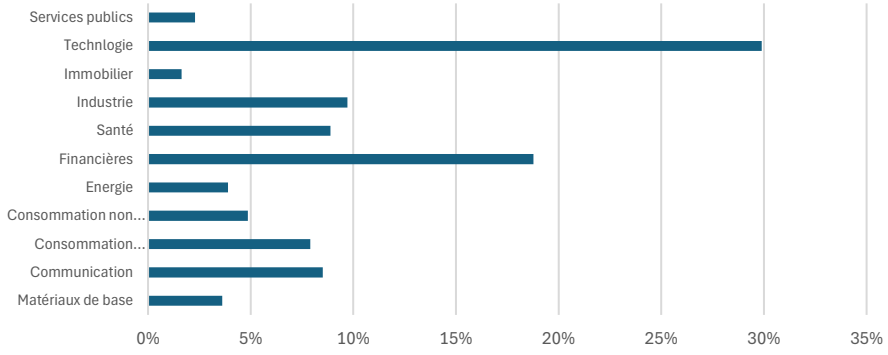
Répartition géographique actions

Europe	23,08%
Amérique du nord	58,46%
Asie	16,80%

Type d'obligations

Entreprises	0,04%
Gouvernement	0,37%

Répartition sectorielle des actions



TOP 10

Amundi S&P 500 Screened INDEX IE Acc	12,10%
iShares MSCI USA CTB Enh ESG ETF USD Acc	11,78%
iShares MSCI USA Scrn ETF USD Acc	11,75%
VanEck Morningstar DevMrkts Div Lead ETF	10,55%
iShares MSCI Eurp CTB Enh ESG ETF EURAcc	8,61%
iShares MSCI EM CTB Enh ESG ETF USD Acc	5,45%
iShares MSCI Wld CTB Enh ESG ETF USD Acc	4,93%
Redwheel Next Gen Em Mkts Eq B EUR Acc	2,95%
Fidelity Global Technology Y-Acc-EUR	2,90%
Xtrackers AI & Big Data ETF 1C	2,90%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
12,35%	18,19%	-	-	-

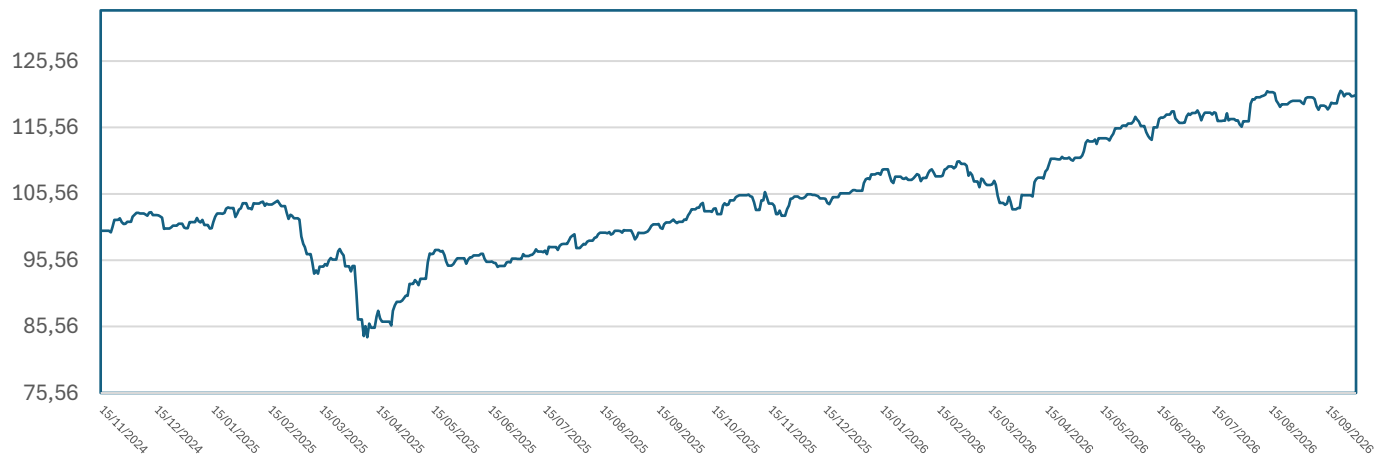
2025	2024	2023	2022
-	-	-	-

Factsheet

Gardanto Dynamic

30/09/2026

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
13,57%	18,43%	-	-	-	5,60%	-	-	-

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le Gardanto Dynamic - code ISIN BE6357051596 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 4. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent Gardanto Dynamic Fund (LU2880680975) géré par Shelter Investment Management.

Le fonds investira activement dans des marchés d'actions thématiques en investissant principalement dans des organismes de placement collectif. La sélection des OPC suit la vision stratégique et tactique de l'allocation d'actifs du gestionnaire d'investissement. L'accent est mis sur la diversification (internationale) entre plusieurs gestionnaires d'actifs, qui peut être complétée par des gestionnaires d'actifs spécialisés thématiques. L'indice de référence du compartiment est composé à 100 % de l'indice Morningstar Global Target Market Exposure. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.